

## **PROCÈS VERBAL** **COMITE SCIENTIFIQUE**

**du vendredi 19 janvier 2018**

**à la DREAL Paca – Bd des Dames - Marseille**

**Assistaient :**

**Antoine SEGURET  
Marion VELUT  
Miren AGUER  
Laurent BENVENUTI  
Vincent TINET  
Cyril BLOCH  
Pierre FRANC  
Emilie AUBERT**

**Président de l'ORT  
CEREMA  
Conseil Régional  
FNTV PACA-Corse  
AGAM  
Université Aix-Marseille  
DREAL PACA  
DREAL PACA**

Ouverture de la séance de travail par Pierre FRANC et Antoine SEGURET qui rappellent que cette instance a été créée en 2017 afin de devenir « le bars armé » de l'ORT en matière d'études et de connaissance générale.

**Rappels des objectifs de ce comité scientifique :**

L'ORT PACA a souhaité engager un renouvellement et une modernisation de son activité, en confortant ce qui en fait un observatoire apprécié et reconnu, en veillant à étendre sa capacité à devenir un véritable laboratoire d'idées et d'expertises, au service d'une mobilité plus efficace en PACA, aussi bien pour les voyageurs que pour les marchandises.

Pour y parvenir, il convient d'abord d'améliorer la connaissance des mobilités de voyageurs et de marchandises en PACA et le comité scientifique peut et doit y contribuer. Concrètement, cela pourrait se traduire de la manière suivante :

- assurer une veille sur les sujets transports. Un point au début de chaque réunion est à prévoir.
- contribuer à la préparation des colloques de l'ORT à venir : sujets à retenir, personnes à inviter au regard de l'actualité et des principaux enjeux identifiés sur le territoire. Il s'agit d'un travail complémentaire à la préparation des colloques réalisée en grande partie par la DREAL ;
- traiter les questions soulevées à l'occasion du ou des derniers colloques. Le comité scientifique de l'ORT pourrait ainsi :
  - identifier les problématiques à traiter ;
  - contribuer au suivi de 2 études par an :
    - au moins une des deux serait prise en charge par des professionnels des transports (bureaux d'études), l'Insee ou le Cerema (programme des études

- financé par titre 9 du CEREMA)
- la seconde étude serait confiée à un étudiant (ENTPE, ENSAI, ...)
  - préparer au mieux ces études, des responsables politiques, institutionnels ou des professionnels des transports pourront être rencontrés. Cela permettra d'affiner les questions à traiter dans l'étude, identifier éventuellement un terrain d'analyse, en profiter pour faire connaître l'ORT et son comité scientifique et éventuellement aller chercher de nouveaux adhérents ;
  - définir les modalités de restitution des études. Il apparaît pertinent d'envisager une publication dans le journal de l'ORT, voire d'autres types de communication (presse professionnelle, colloque ORT à venir, etc.)

A la lecture commentée de cette feuille de route, Vincent TINET souligne que les agences d'urbanisme travaillent en lien étroit avec le Conseil Régional et que certains travaux réalisés, avec accord de ce dernier pourraient être mis à disposition de l'ORT.

Pierre FRANC ajoute que l'ORT réfléchit en parallèle à une refonte des données publiées via les Chiffres-Clés des transports.

Laurent BENVENUTI demande alors sur quel champ d'intervention et qui du comité scientifique ou de la gouvernance de l'ORT prendra la décision de lancer une étude. Il propose que le comité scientifique établisse une veille juridique afin d'être en capacité d'attirer l'attention des membres sur des sujets qui peuvent phosphorer.

Le comité scientifique fera un point à chaque AG de ses activités. Il est permis au comité scientifique de contribuer aux décisions sur les colloques et les études sans accord préalable du bureau et/ou de l'AG de l'ORT.

Chaque année, une feuille de route cadrera les missions et objectifs de cette instance.

Pierre FRANC ajoute afin de répondre à Laurent BENVENUTI que les études seront lancées :

- en prolongement des colloques ;
- sans conclusion complexe donc abordable par le grand public ;
- s'attacheront à rendre les choses concrètes.

Miren AGUER souligne le fait que la Région a lancé une étude sur les cars Macron mais Laurent BENVENUTI pense que l'objectif du Conseil Régional est plutôt de cartographier l'offre.

Pierre FRANC suggère que le Conseil Régional transmette le cahier des charges de son étude afin que le comité scientifique ne propose pas stricto sensu la même étude.

## **2. Les participants :**

Pour traduire les objectifs énoncés ci-dessus dans les faits, l'ORT doit pouvoir s'appuyer sur un comité scientifique, mêlant des compétences provenant des milieux économiques, universitaires, associatifs et institutionnels.

Le travail réalisé par le comité scientifique de l'ORT sera d'autant plus pertinent que chacun de ses membres, et les responsables des organisations qui les emploient, seront convaincus de l'intérêt qu'ils ont à participer à ce comité scientifique.

Le niveau d'expertise et la diversité d'horizon de ses membres est un gage de crédibilité et de pertinence des analyses conduites.

Sauf cas particulier, les membres du comité scientifique de l'ORT n'ont pas vocation à être remplacés par des collègues à l'occasion des différentes réunions.

Il pourrait être pertinent de mobiliser rapidement un expert de la mobilité au sein d'une association pour intégrer le comité scientifique : pour cela, Pierre FRANC a contacté la FNAUT. Les contacts proposés à ce jour semblent très militants.

Antoine SEURET propose une start-up, à ce jour pas labellisée association d'usagers, mais dont l'objectif est identique à ces dernières.

D'autres experts peuvent être mobilisés en tant que de besoin, en fonction de l'ordre du jour des réunions. Il pourrait s'agir par ex. de représentants du GPMM, de la SNCF, d'Euromed, des métropoles, de la RTM ou d'exploitants de transport urbain. Un représentant du CRET-LOG va être nommé.

### **3. Organisation et articulation avec les instances de l'ORT :**

Le comité scientifique se réunit 4 fois par an.

Les dates de réunion sont prévues plusieurs mois à l'avance afin de bloquer les créneaux dans les agendas des uns et des autres, d'autant que les membres sont nommés à titre personnel.

#### **Prochaines réunions :**

- 13 avril 2018 à 14h30 à la DREAL

- 22 juin 2018 à 14h30 à la DREAL

- 12 octobre 2018 à 14h30 à la DREAL

### **4. Identification des études qui pourraient être suivies par le comité scientifique :**

- Cars Macron : un sujet de stage a été élaboré. Des écoles ont été sollicitées. Le cas échéant, un contact sera pris avec le Cerema et un marché sera passé.

- Mesures d'urgence en cas de pics de pollution : quid des employeurs, des pratiques, des déplacements du quotidien, impact sur l'économie....

Ce sujet s'inscrit dans le prolongement des derniers colloques et emporte l'adhésion des membres présents à l'unanimité.

Pierre FRANC, propose de rédiger le cahier des charges pour une première version avant les vacances scolaires, le 24 février prochain.

### **5. Préparation des prochains entretiens de l'ORT :**

- Rencontres avec les métropoles (Aix Marseille Provence, NCA, TPM, Grand Avignon) :

Miren AGUER propose que le Conseil Régional se joigne à Emilie AUBERT lors des rencontres avec les métropoles. Pierre FRANC et Antoine SEURET participeront dans la mesure de leurs disponibilités.

Vincent TINET évoquera avec le réseau des agences la possibilité de se rendre également disponible.

- Emilie AUBERT propose également de rencontrer le GPMM, le Conseil Départemental 13, les aéroports de Marseille et Nice.

Les sujets de colloque proposés lors des entretiens seraient les suivants :

- Nouvelles mesures liées au stationnement : effets sur les politiques publiques.
- Sûreté, sécurité dans les transports
- Mobilités rurales
- Le covoiturage dans les différentes offres de mobilité et rôle des AOM

Il s'agira de tester l'intérêt des personnes rencontrées sur ces sujets, de préciser les problématiques à traiter et éventuellement d'identifier d'autres sujets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.